

COMMUNE DE CINQUEUX

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

du 29 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le vingt neuf avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Raymond LELEU, Premier Maire Adjoint.

Étaient présents : MM. Raymond LELEU, Marcel NOWINSKI, Didier BACOT, Mme Martine BONTEMPS, MM. Thierry FAGARD, Yves LE GRANVALET, Bernard VANDENBERGHE, Mmes Roselyne GOËNSE, Martine AUGUSTE, MM. Jérôme GAUCHET, Jacky DELFOSSE, Bernard LESSERTISSEUR, Daniel PATROLIN, Mme Maryvonne LAVAIRE.

Étaient absents excusés avec pouvoir : Mme Thérèse DELHAYE (pouvoir à M. Bernard VANDENBERGHE) et M. René LAVAIRE (pouvoir à Mme Maryvonne LAVAIRE).

Était absent excusé sans pouvoir : M. Bernard FRICKER.

Absents : MM. Thierry DENEUVE et Gérald TACHENON.

Secrétaire de séance : M. Thierry FAGARD.

Le compte rendu du 26 Mars 2010 appel au point numéro 2, une rectification, à savoir que l'augmentation n'est pas de 1% pour chaque taxe communale.

Le compte rendu du 26 mars 2010 ainsi rectifié et le compte rendu du 08 avril 2010 sont approuvés à l'unanimité.

1 – Autorisation donnée au Maire de lancer l'appel d'offres :

a) Pour le groupe scolaire – 1^{ère} Tranche.

Monsieur LELEU informe les membres du conseil municipal de l'octroi par le Conseil Général de l'Oise d'une subvention d'investissement de 182.090,00 euros pour le projet de restructuration et extension du pôle enfance 1^{ère} tranche : chauffage école maternelle, aménagement bibliothèque, chaufferie.

Monsieur LELEU précise que cette aide est calculée au taux de 41% sur une dépense subventionnable HT de 444.126,00 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (Mmes Martine BONTEMPS et Martine AUGUSTE s'abstiennent ; M. Jérôme GAUCHET vote contre) autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour la première tranche des travaux du pôle enfance

b) Renforcement des réseaux rues Petite Croix et de la Saune.

Monsieur LELEU informe les membres du conseil municipal de l'octroi par le Conseil Général de l'Oise d'une subvention de 47.810,00 euros, calculée au taux de 40%, pour le renforcement du réseau électrique rue Petite Croix et rue de la Saune, réalisation ¼ en sous terrain (la tête de ligne), ¾ en aérien.

La commune ne peut bénéficier de la subvention FACé de 65% pour l'enfouissement des réseaux.

Madame Martine BONTEMPS rappelle que l'an passé il a été budgété un montant de 72.000€ espéré pour le FACé mais que cette année rien n'a été inscrit.

Monsieur Yves LEGRANVALET souhaite que Monsieur le Maire fasse un courrier au Conseil Général de l'Oise demandant pourquoi il va à l'encontre du Grenelle de l'environnement en ne subventionnant pas la mise en souterrain des réseaux.

Après en avoir largement délibéré, le conseil municipal, à la majorité (M. Yves LE GRANVALET s'abstient) autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres pour le renforcement du réseau électrique rue Petite Croix et rue de la Saune.

2 – Création d'un poste de contractuel :

Monsieur Raymond LELEU, Maire Adjoint, informe l'assemblée qu'il est nécessaire de renforcer les effectifs des services techniques et de créer un poste de contractuel. Ce poste se ferait par le biais d'un Contrat Universel d'Insertion. Coût pour la commune 400.00€ par mois. Cet agent aura en charge tous les travaux de maçonnerie.

Madame Martine BONTEMPS demande comment se fera le recrutement. Il lui est répondu que Monsieur le Maire a déjà eu plusieurs Curriculum vitae par le pôle emploi.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire :

A créer un poste de contractuel à temps complet pour une durée de 6 mois renouvelable, à compter du 03 mai 2010.

A signer le contrat de travail à durée déterminée.

3 – Autorisation parking cimetière :

Le conseil municipal considérant l'agrandissement du cimetière, et pour le bon déroulement des cérémonies d'obsèques, il est nécessaire de prévoir un parking adapté, ouï l'exposé de Monsieur LELEU, Maire Adjoint, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer la création du parking du cimetière pour 300 m². (Projet 300m² mis au budget primitif).

Madame Roselyne GOENSE fait observer que le terrain est en pente et que pour la retenue de l'eau, il est préférable de ne pas mettre une trop grande surface de bitume.

4 – Vente terrain SFR (Société Française de Radiotéléphone):

SFR actuel locataire d'une partie de la parcelle sur laquelle se situe l'antenne de relais, fait une proposition d'achat à la commune de cette parcelle de 150 m² pour 40 000€

Madame Martine BONTEMPS demande si la vente se fait à SFR, que deviendront les loyers des autres opérateurs.

Il est précisé que la commune conserve les locations des autres opérateurs.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité (Mesdames Roselyne GOENSE et Martine AUGUSTE s'abstiennent, Monsieur Yves LEGRANVALET vote contre) adopte la proposition de SFR et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la vente.

5 – Dématérialisation des Actes – Nouvelle convention :

Monsieur Raymond LELEU, Maire Adjoint, rappelle que le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire par délibération en date du 14.11.2008 à signer une convention avec la Préfecture pour l'application informatique dénommée ACTES pour la transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité.

Le dispositif homologué servant actuellement ne donnant pas entière satisfaction, il est demandé autorisation de changer de fournisseur.

Ouï l'exposé de Monsieur LELEU le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer une nouvelle convention avec la Préfecture et à signer le contrat avec l'ADICO (Actuel fournisseur des logiciels de comptabilité, paies et recensement militaire de la commune).

6 – Organisation de la Brocante :

Monsieur Didier BACOT informe que l'Amicale des Pompiers ne souhaite plus organiser la brocante.

Après démarches auprès de plusieurs associations, l'Amicale Sports et Loisirs, se porte volontaire.

Madame Béatrice STEFAN, sa présidente, précise que cette manifestation ne pourra pas avoir lieu avant fin septembre début octobre.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cette décision et se félicite que la brocante perdure pour l'animation du village.

7- Convention avec l'Union Musicale de Saint Maximin :

Monsieur LELEU donne la parole à Monsieur Didier BACOT qui demande le renouvellement de la convention avec l'union Musicale de Saint Maximin pour les cérémonies officielles des 8 Mai, 14 Juillet, et 11 Novembre, pour un montant de 300€par an.

Sur proposition de Monsieur l'Adjoint au Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour 2010.

8- Décision Modificative :

Monsieur LELEU donne la parole à Madame Martine BONTEMPS qui explique que la Trésorerie demande une décision modificative pour la facture qui concerne l'achat des logiciels.

Crédits à ouvrir au 205 pour 5.291,10€

Crédits à réduire au 2183 pour 5.291,10€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la décision modificative ainsi présentée.

Questions Diverses

✓ Monsieur Raymond LELEU demande aux membres du conseil, leurs impressions sur la visite des bâtiments communaux.

Remerciements unanimes.

✓ Le Plan Local d'Urbanisme a débuté, et Monsieur LELEU déplore le manque de conseillers à la dernière réunion.

Tous les conseillers seront convoqués aux réunions en plus de la commission.

✓ Les travaux du commerce "Au Panier Gourmand" vont débuter. Le commerce change provisoirement de local le week-end du 1^{er} mai.

✓ Monsieur LELEU annonce également la réception des travaux du cimetière le vendredi 30 avril.

✓ Monsieur LELEU informe les membres du conseil que Monsieur le Maire est intervenu auprès de l'architecte pour les retards de l'entreprise Bricaut pour les travaux du Clos Moreau.

✓ Monsieur Thierry FAGARD demande où sont passés les matériaux (beaux bastaings...) du bâtiment qui a été détruit. Il lui est répondu que tout a été mené à la déchetterie.

✓ Monsieur Thierry FAGARD s'étonne de la mise en place d'un dos d'âne sur la route du cimetière. Il lui est répondu que celui-ci a été fait pour prévenir le trop d'eau en cas de gros orage, et protéger les propriétés voisines.

✓ Monsieur Yves LEGRANVALET a assisté à une commission « Ordures ménagères » à la CCPOH. Il en ressort la suppression progressive du ramassage des déchets verts. En 2011 un ramassage une fois tous les 15 jours. Le dépôt à la déchetterie sera toujours possible. Idem pour le tri sélectif, le ramassage se fera une fois tous les 15 jours, avec un seul bac le tri se fera après.

- ✓ Monsieur LEGRANVALET s'interroge sur l'avenir du bâtiment des pompiers. Il lui est répondu qu'une estimation est demandée au Services des Domaines.
- ✓ Madame Roselyne GOENSE fait part de la réunion du SITTEUR et de la réfection de la rue de Pont Sainte Maxence, Brenouille pour le renforcement de la berge de l'Oise, pour protéger la canalisation entre l'ancienne et la nouvelle station d'épuration.
- ✓ Monsieur Daniel PATROLIN, renseignements pris, revient sur la numérotation des habitations rue Verte. Il précise que la démarche de changement de numérotation est à l'initiative de Monsieur le Maire, sur approbation du conseil municipal. Le projet est mis à l'étude.
- ✓ Monsieur Jacky DELFOSSE signale le non respect du sens interdit pour la sortie du parking "Les Eraines". Aucune modification ne peut être menée pour le moment en raison des futurs travaux du pôle enfance.
- ✓ Monsieur DELFOSSE s'interroge sur les dégâts causés par les Pompiers de Pont Ste Maxence lors de la vérification des bornes incendie. Monsieur Marcel NOWINSKI lui répond que le Capitaine s'est déplacé le jour même pour constater les dégâts et présenter ses excuses au nom de la caserne.
- ✓ Monsieur Jérôme GAUCHET demande si la réfection de la rue du Moulin de Roc est prévue. Monsieur NOWINSKI lui répond que l'entreprise Froissart a prévue la réfection de la route dès que le temps le permettra.
- ✓ Madame Martine BONTEMPS demande si les Maires de Cinqueux et Monceaux ont écrit, en commun, au Président de la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte quant à la réfection de la voirie entre Monceaux et Cinqueux, la route est non stabilisée sur les côtés elle bouge toujours.
- ✓ Madame Maryvonne LAVAIRE signale le mauvais état de conteneur à vêtements rue de Liancourt. Monsieur LELEU informe qu'il a contacté l'entreprise, mais qu'un rappel leur sera fait pour changer le bac.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt deux heures et vingt minutes.

Le Maire Adjoint